



AMÉLIORER LE BIEN ETRE DES VOLAILLES BIOLOGIQUES PAR LA PREVENTION DES TROUBLES DIGESTIFS ET L'ALIMENTATION

Formation labellisée Bien-Etre Animal

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des compétences en prévention sanitaire et bien être.

Etre en capacité de mettre en place des améliorations dans l'alimentation pour prévenir les troubles digestifs et améliorer le bien-être

CONTENU

Identifier les principes fondamentaux du bien-être animal

- Présentation de la formation, du règlement et de l'organisation logistique/horaires, recueil des attentes
- Présentation des fondamentaux du bien-être animal des volailles

Repérer et identifier les maladies et examiner les animaux malades

- Physiologie de l'appareil digestif des volailles
- Réalisation d'une autopsie par la vétérinaire puis mise en pratique par les stagiaires

Identifier les facteurs qui favorisent les troubles digestifs et comment les prévenir

- Déséquilibre: qualité d'eau et qualité d'aliment
- Troubles parasitaires
- Troubles infectieux

Améliorer l'alimentation pour prévenir les troubles digestifs

- Impact du mode de distribution
- Impact de la composition et présentation de l'aliment
- Facteurs alimentaires en lien avec les troubles digestifs et comment y remédier

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOYENS MATÉRIELS ET OUTILS

- Méthodes pédagogiques : présentation diaporama et explication orale, échanges dynamiques
- Moyens matériels et outils : projection de support, illustrations à l'aide de photos (pathologies), paperboard, quizz, atelier d'autopsie en groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En début : recueil des attentes. En fin : évaluation des acquis à partir d'un quizz et évaluation de la satisfaction par un questionnaire.

INFOS PRATIQUES

> Inscription avant le 2 décembre 2022

Date : 12 décembre 2022

Durée : 7 h

Horaires : 9h - 17h

Lieu : Caumont-sur-Durance

Repas : repas tiré du sac

Intervenante : Claire Martin (vétérinaire)

Responsable de formation à contacter : Fausta Gabola, conseillère volailles à Agribio 84 et Agribio 13.

animationconseil13-84@bio-provnece.org/0695961662

Public ciblé : Agriculteurs-trices et porteurs de projet du Vaucluse, Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

Prérequis : Aucun

Tarif : 27 euros TTC/h (ou nous contacter). Prise en charge par VIVEA selon éligibilité. Pour les non éligibles : frais de participation de 175 euros par jour de formation (prise en charge financière par votre OPCO possible)

Inscription :

Bulletin d'inscription:

- En ligne [en cliquant ici](#).

- A envoyer par courrier [en cliquant ici](#)

